



AUTO-INSPECTION DOMMAGES PAR L'EAU

Adresse du bâtiment inspecté

Cette fiche d'auto-inspection est conçue pour vous aider à repérer les principales causes de dommages par l'eau dans vos bâtiments. Ces anomalies sont facilement repérables et l'auto-inspection peut être effectuée par l'un de vos employés. Si une anomalie est décelée, cette fiche vous présente les actions à prendre pour rétablir la situation.

AUTO-INSPECTION À L'EXTÉRIEUR

1) EST-CE QUE LA TOITURE EST INSPECTÉE AU MOINS UNE FOIS PAR AN?

☐ Oui	
☐ Non	Inspecter la toiture des bâtiments au minimum une fois par année pour déceler tout bris dans le revêtement et ainsi prévenir l'infiltration d'eau par la toiture.

2) SI LA TOITURE DU BÂTIMENT EST PLATE, EST-CE QUE LES DRAINS DE TOITURE SONT NETTOYÉS AU MOINS DEUX FOIS PAR AN?

☐ Oui	
☐ Non	Retirer régulièrement les feuilles ou autres débris pouvant boucher les drains servant à écouler l'eau de la toiture.

3) SI LE TOIT DU BÂTIMENT EST EN PENTE, EST-IL MUNI DE GOUTTIÈRES?

☐ Oui	
☐ Non	Installer des gouttières pour éviter que l'eau s'écoule près de la fondation du bâtiment.

4) LES DESCENTES DE GOUTTIÈRES SONT-ELLES CONNECTÉES AU DRAIN DE FONDATION?

☐ Oui	Déconnecter les gouttières du drain de fondation. Les gouttières doivent s'écouler au minimum à deux mètres du bâtiment.
☐ Non	

5) LORS D'ÉPISODES DE PLUIE, EST-CE QUE DE L'EAU S'ACCUMULE PRÈS DE LA FONDATION DU BÂTIMENT?

☐ Oui	
☐ Non	Corriger la pente du terrain afin que l'eau ne s'écoule pas vers le bâtiment.

AUTO-INSPECTION À L'INTÉRIEUR

1) EST-CE QUE LES PLAFONDS PRÉSENTENT DES SIGNES D'INFILTRATION D'EAU (FISSURES, CERNES, GONFLEMENT)?

☐ Oui	Localiser rapidement d'où provient l'eau et mandater un entrepreneur pour corriger la situation.
☐ Non	

2) EST-CE QU'IL Y A DES SIGNES D'ÉCOULEMENT D'EAU PRÈS DES TOILETTES, SOUS LES ÉVIERS ET LES LAVABOS, OU PRÈS DE TOUT AUTRE APPAREIL CONNECTÉ AU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU?

☐ Oui	Localiser d'où vient la fuite, fermer la valve d'alimentation en eau de l'appareil en cause et communiquer avec un plombier sans tarder pour corriger la situation.
☐ Non	

3) EST-CE QUE LES DRAINS DE PLANCHER SONT LIBRES DE TOUTE ACCUMULATION?

☐ Oui	
☐ Non	Retirer les matériaux et les articles entreposés à même le sol qui bloquent l'écoulement de l'eau vers les drains de plancher.

4) EST-CE QUE LE BÂTIMENT EST PROTÉGÉ PAR UN OU PLUSIEURS CLAPETS ANTIRETOURS?

☐ Oui	
☐ Non	Consulter un plombier afin d'installer des clapets antiretours pour protéger le bâtiment contre les refoulements d'égout.

5) EST-CE QUE LES CLAPETS ANTIRETOURS SONT ENTRETENUS ANNUELLEMENT?

☐ Oui	
☐ Non	Procéder à un entretien annuel des clapets afin d'en assurer le bon fonctionnement.
☐ S.O.	

6) SI UNE POMPE DE PUISARD EST PRÉSENTE, EST-ELLE TESTÉE RÉGULIÈREMENT?

☐ Oui	
☐ Non	Tester les pompes de puisard chaque printemps et chaque automne pour s'assurer qu'elles fonctionnent adéquatement.
☐ S.O.	

7) LA POMPE DE PUISARD EST-ELLE CONNECTÉE À UNE SOURCE D'ALIMENTATION D'URGENCE EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE?

☐ Oui	
☐ Non	Installer une source d'alimentation d'urgence à pile ou connecter le circuit électrique de la pompe à une génératrice.
☐ S.O.	

8) EST-CE QU'UN DÉTECTEUR DE HAUT NIVEAU D'EAU EST PRÉSENT DANS LE PUISARD?

☐ Oui	
☐ Non	Installer un détecteur de haut niveau d'eau dans le puisard. Il est recommandé que ce détecteur soit relié à votre système d'alarme.
☐ S.O.	

9) EST-CE QUE LA CONDUITE D'ÉVACUATION DE LA POMPE À PUISARD EST ÉQUIPÉE D'UN CLAPET ANTIRETOUR?

☐ Oui	
☐ Non	Installer un clapet antiretour sur la conduite d'évacuation de la pompe à puisard.
☐ S.O.	

10) EST-CE QUE LA CONDUITE D'ÉVACUATION DE LA POMPE À PUISARD SE DÉVERSE DANS UN FOSSÉ?

☐ Oui	
☐ Non	Assurez-vous que le bout de la conduite n'est pas obstrué par de la végétation, des pierres ou par d'autres débris pouvant empêcher l'écoulement de l'eau.
☐ S.O.	

Date de l'inspection

Responsable de l'inspection